



**PROCES-VERBAL  
BUREAU  
DU JEUDI 7 OCTOBRE à 19h00**

L'an deux mille dix le sept octobre,  
Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en ses locaux à Lodève  
sous la Présidence de Marie Christine BOUSQUET

Présents : Jean TRINQUIER ; Hadj MADANI ; Frédéric ROIG ; Lionel MICOLA ; Joseph FABRE ; Anne-Marie FABRE ; Jean Luc REQUI ; Valérie ROUVEIROL, Colette MEINARD ; Jean-Marc GONTARD ; Jean Noël MALAN ; Joëlle GOUDAL ; Pierre LEDUC ; Jean-Paul PAILHOUX

Absents excusé(e)s : Yves JOURDAN ; José POZO ; Daniel GUIBAL ; Yves BAILLEUX MOREAU ;

Absent(e)s :

Madame la Présidente souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance et propose, après avoir fait le point sur différents dossiers, de passer à l'ordre du jour.

**I – ADOPTION DES PROCES-VERBAUX**

Madame la Présidente soumet pour adoption les procès-verbaux des bureaux des 13 juillet et 9 septembre 2010:

*Adoptés à l'unanimité.*

**II – TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET DE RESTAURATION DE LA FERME FORTIFIEE DE LA PRUNAREDE – CHOIX DES ENTREPRISES**

Monsieur le 1er Vice-Président rappelle la Commission d'appel d'offres réunie ce même jour, concernant le choix des entreprises pour la restauration de la Ferme fortifiée de la Prunarede sur la commune de St Maurice Navacelles.

Il informe que la Commission après avoir étudié les différentes offres, propose de retenir pour :

- le lot 1 l'offre de l'entreprise MUZZARELLI pour un montant de 711 626,50 € HT,
- le lot 2 a été déclaré infructueux, il convient de lancer une nouvelle consultation,
- le lot 3 l'offre de l'entreprise THEROND pour un montant de 7 267,81 € HT.

*Adopté à l'unanimité*

### **III – DEMANDES DE SUBVENTIONS 2011**

Madame la Présidente fait part de la date limite du 30 octobre pour déposer certains dossiers de demande de subventions. De ce fait, plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour de ce bureau :

#### **1) Mise en place d'une étude pour définir la politique de la lecture publique**

Dans le cadre de ses nouvelles compétences, la Communauté de Communes Lodévois & Larzac souhaite lancer une procédure pour la mise en place d'une étude pour définir la politique de la Lecture Publique.

Le coût de l'étude est de 40 564 HT €. Le plan de financement est le suivant :

Région Languedoc Roussillon :	12 170€
CCL&L :	28 394€

*Adopté à l'unanimité*

#### **2) Voix de la Méditerranée 2011**

La 14ème édition du Festival des Voix de la Méditerranée aura lieu en juillet 2011. Il convient à ce propos de souligner que depuis sa création le Festival n'a cessé de connaître une fréquentation croissante du public.

Cette mobilisation artistique et humaine témoigne du rôle essentiel qui peut être celui de la poésie et de l'importance des échanges entre les cultures et les peuples.

Le budget prévisionnel des Voix de la Méditerranée 2011 est de 406 000 € TTC. Le plan de financement du projet est le suivant :

CG34 :	80 000,00 €
Région LR :	100 000,00 €
DRAC :	40 000,00 €
CNL :	33 000,00 €
CCL&L :	153 000,00 €

*Adopté à l'unanimité*

#### **3) Grande Exposition d'été 2011 Musée Fleury de Lodève**

Comme chaque année, le Musée Fleury présentera son exposition d'été qui s'inscrit dans la politique des expositions temporaires à caractère international qui a largement contribué à affirmer le rôle du Musée de Lodève à l'échelle de la ville et des territoire et qui est à l'origine de la fréquentation qu'il connaît aujourd'hui.

Elle sera accompagnée d'un catalogue scientifique qui réunira des essais synthétiques et analytiques de plusieurs auteurs, conservateurs et historiens.

Les publics visés sont multiples, non seulement touristique (grâce aux expositions la «saison» pour une économie locale a été étendue à 4 mois, au lieu d'une période 14 juillet-15 août qui existait auparavant) et en ce sens national voire international, mais aussi local, régional et, à partir de la rentrée, scolaire.

Le budget prévisionnel de l'exposition d'été est de 450 000 € TTC. Le plan de financement du projet est le suivant :

CG34 :	32 000,00 €
DRAC :	38 000,00 €
CCL&L :	380 000,00 €

*Adopté à l'unanimité*

#### **4) Service Pédagogique et des publics du Musée de Lodève**

Le Musée de Lodève poursuit comme chaque année un cycle de conférences d'Histoire de l'art. Chaque année une période est étudiée et donne lieu à dix conférences. De plus, le public scolaire participe activement aux visites et activités proposées par le Musée.

Pour porter ce projet, le service des publics propose un budget prévisionnel estimé à 80 000 €.

Pour aider à son financement, il y a lieu de solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'ensemble des partenaires.

*Adopté à l'unanimité*

#### **5) Saisons du Lodévois et Larzac**

Pour la programmation 2011 des Saisons du Lodévois et Larzac., il convient de solliciter des subventions aux différentes collectivités.

Le budget prévisionnel des Saisons du Lodévois et Larzac 2011 est de 130 000 € TTC. Le plan de financement du projet est le suivant :

CG 34 :	32 000,00 €
Région LR :	24 000,00 €
CCL&L :	74 000,00 €

*Adopté à l'unanimité*

#### **6) Espaces Publics de Soumont Tranche 1**

La commune de Soumont souhaite effectuer des travaux d'aménagement de ses espaces publics. Le projet a été validé par le Conseil Municipal de la Commune. Pour ce faire, il convient de solliciter l'attribution de subventions. Le cout de la première tranche du projet a été estimée par l'architecte à 135 000 € HT.

Pour ce faire, il convient de faire des demandes de subventions aux différentes collectivités. Le plan de financement proposé pour le projet est le suivant :

CG34 :	30 000,00 €
Région LR :	40 500,00 €
CCL&L :	64 500,00 €

*Adopté à l'unanimité*

#### **7) Plan Communal de Sauvegarde**

Pour les communes soumises au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Lergue et au Plan de Prévention des Risques des mouvements de terrain du Lodévois et Larzac, la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est obligatoire.

La Communauté de Communes souhaite confier à la Direction Départementale de l'Équipement de l'Hérault une mission de conseil et assistance dans le cadre de l'établissement de son PCS.

Pour mener à bien la constitution de son PCS, il est nécessaire d'avoir recours à la mise en œuvre de prestations intellectuelles pour réaliser chacune des parties le constituant en faisant :

- L'état des lieux et le diagnostic du risque / La définition des objectifs et des priorités
- L'annuaire de crise : moyens humains et matériels / La définition de la Cellule Municipale de Crise
- La définition du déclenchement de l'alerte / La définition des missions et des actions de chaque acteur
- La gestion de l'après crise / Le mémo de crise / L'information et la sensibilisation du public
- Les annexes /Le retour d'expérience

Pour ce faire, il convient de solliciter les aides financières les plus élevées possibles auprès du FEDER, du Conseil Régional Languedoc Roussillon et du Conseil Général de l'Hérault. Le projet est estimé à 120 000 € HT pour les prestations d'AMO et des honoraires du Bureau d'études.

Le plan de financement du projet est le suivant pour :

Conseil Général de l'Hérault :	24 000 €
Région Languedoc Roussillon :	24 000 €
FEDER:	60 000 €
CCLL :	12 000 €
 Cout Total:	 120 000 €

*Adopté à l'unanimité*

### **8) Villes d'art et d'histoire - Actions Centres Ressources Patrimoine**

Concernant le programme global d'inventaire, de restauration et de valorisation du patrimoine du Centre ressources du Patrimoine Lodévois-Larzac et Ville d'Art et d'Histoire pour l'année 2011, les plans de financement sont les suivants :

#### **VILLE D'ART ET D'HISTOIRE – 90 000 €**

CG34 :	15 000,00 €
Région LR :	15 000,00 €
DRAC :	26 000,00 €
CCL&L :	34 000,00 €

#### **LES ACTIONS DU CENTRE RESSOURCES PATRIMOINE – 90 000 €**

CG34 :	9 000,00 €
Région LR :	15 000,00 €
DRAC :	5 000,00 €
CCL&L :	61 000,00 €

*Adopté à l'unanimité*

### **9) Etude préalable Monument Historique Bâtiment BARRAL**

Il convient de réaliser une étude archéologique préalable à l'opération de l'immeuble Barral. Le bâtiment à aménager est situé dans le centre ville historique de Lodève. Il est constitué de deux entités attenantes formant un même volume ; l'immeuble dit : « Barral » et « l'ancienne caserne de pompier ». L'immeuble Barral, qui jouxte le cloître de la Cathédrale, fait partie de l'ancien ensemble épiscopale classé monument historique. Il est constitué d'un sous sol, d'un rez-de-chaussée et deux niveaux d'étage. L'ancienne caserne comprend un rez-de-chaussée et deux niveaux d'étage.

L'étude constituera à la fois, des recherches en archive pour connaître l'histoire du bâtiment, des relevés d'archéologie du bâti et des sondages pour tester les possibilités archéologiques du sol.

Le coût de cette étude s'élève à 312 310 € HT. Le plan de financement est le suivant :

DRAC Monuments Historique :	75 000 €
Département :	75 000 €
Région :	79 000 €
CCL&L :	83 310 €

*Adopté à l'unanimité*

### **10) Actions de conservation préventive Musée Fleury**

Le musée de Lodève ne possède à l'heure actuelle que deux appareils de mesure de l'hygrométrie et de la température pour l'ensemble de ses salles (expositions permanentes et expositions temporaires). Ces appareils à tambour et de dimensions assez importantes, sont déplacés en fonction des besoins. Il s'agit d'un matériel devenu obsolète et insuffisant eu égard de la fragilité de certaines œuvres de la collection permanente tels les dessins de Paul Dardé et des prêts importants que nous sollicitons dans le cadre des expositions temporaires.

Le musée souhaite aujourd'hui s'équiper d'un matériel plus adapté et plus performant lui permettant de mieux surveiller la maîtrise du climat dans les salles. Notre choix s'est porté sur un système évolutif de traçabilité sans fil, modulable et convivial : des sondes avec capteurs radio envoient les mesures vers une base puis vers un logiciel. Le logiciel permet de visualiser en temps et lieu réel les mesures, de les enregistrer, d'établir des historiques et également d'instaurer des seuils d'alerte. Une solution Ethernet permet de pallier aux problèmes de transmission des ondes radio dans des bâtiments anciens.

Le coût est de 12 000,00 € TTC. Le plan de financement est le suivant :

ETAT DRAC :	4 800,00 €
CCL&L :	7 200,00 €

*Adopté à l'unanimité*

### **11 ) Eglise Notre Dame de Parlatges- tranche 1**

La commune de St Pierre de la Fage souhaite restaurer l'église Notre Dame de Parlatge. Le projet a été validé par le Conseil Municipal de la Commune.

Pour ce faire, il convient de faire des demandes de subventions.

Le projet a été estimée par l'architecte Michel DUPIN à 111 170 € HT (132 959 € TTC). Le plan de financement du projet est le suivant :

CG34 :	30 000,00 €
Région LR :	33 351,00 €
CCL&L :	47 819,00 €

*Adopté à l'unanimité*

### **12 ) Pôle d'Excellence Rural**

Madame la Présidente rappelle que la communauté a proposé en février dernier la candidature au premier appel à projets de la deuxième vague des pôles d'excellence rural. Au vu des informations collectées auprès des services de l'état, il est opportun de réduire le périmètre de la candidature.

La nouvelle demande « Lodévois & Larzac Terre d'excellence des patrimoines – Convergence patrimoine bâti et vivant Levier d'un développement économique pérenne » comporte donc deux actions :

- Le CIAP
- Le pôle des métiers d'art et du patrimoine vivant.

La Communauté de Communes souhaite créer des équipements touristiques et de valorisation du patrimoine et des savoir-faire rares.

Actions	Montant HT	Recettes	Montant HT
CIAP/Trésor	240 000,00 €	Conseil général 34	140 000,00 €
Métiers d'Arts et du patrimoine	630 000,00 €	Région LR	240 000,00 €
		CCL&L	198 000,00 €
		PER	292 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>870 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>870 000,00 €</b>

*Adopté à l'unanimité*

### **13) Fouille de la chapelle St Vincent de Soulages**

Madame la Présidente rappelle aux délégués communautaires la campagne de fouilles sur la chapelle St Vincent de la Barre la Commune à St Maurice Navacelles.

Le coût de cette fouille est de 27 500 €.

Pour la programmation 2011, il convient de solliciter les subventions suivant le projet de plan de financement décrit ci dessous :

CG34 :	11 000 €
Région LR :	6 000 €
DRAC :	5 000 €
CCL&L :	5 500 €

*Adopté à l'unanimité*

## **IV – LECTURE PUBLIQUE : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE**

M. Trinquier rappelle le projet d'élaboration d'un schéma d'organisation et de développement de la lecture publique et du multimédia sur la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac.

Il explique que l'objectif de cette étude est l'élaboration et les conditions de mise en oeuvre d'une politique de lecture publique sur les 28 communes de la Communauté pour que l'ensemble de la population soit concernée.

Trois bureaux d'étude ont répondu. Le comité réuni afin d'étudier les offres a retenu celle d'EMERGENCES SUD qui est la plus cohérente.

Le coût de cette prestation est :

Phase 1 : Diagnostic territorial	12300,00 € HT
Phase 2 : Schéma d'organisation	14760,00 € HT
Phase 3 : option fiches pré-programmatiques	8200,00 € HT

L'intervention du consultant est de 820 € HT par jour.

*Adopté à l'unanimité.*

## **V – MUSEE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'EXPOSITION « MICHEL DANTON, EN MARGE D'UN HERBIER ET AUTRES PEINTURES »**

Monsieur Hadj MADANI, Vice-Président en charge du Musée présente la convention à signer avec l'artiste Michel DANTON pour son exposition « Michel Danton, en marge d'un herbier et autres peintures » qui sera présentée au musée de Lodève du 11 décembre 2010 au 16 avril 2011. elle

comportera environ 80 œuvres. Durant ce temps de l'exposition, seront également exposés des livres résultant d'un travail de collaboration entre Michel Danton et des poètes et/ou écrivains et philosophes, comportant des œuvres originales de l'artiste, dans les salles du musée et de la Médiathèque de Lodève.

Cette convention définit les engagements de chaque parties.

*Adoptée à l'unanimité*

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

### **1 ) REQUALIFICATION DE LA BAIE DES VAILHES – CHOIX DU BUREAU D'ETUDE**

Monsieur le Vice-Président chargé du tourisme fait part de la démarche engagée par la CCL&L concernant un plan de gestion des actions de gestion du site du Salagou. Pour être durable, cette action ne peut être que globale et concertée. C'est l'ambition du plan de gestion élaboré par le Syndicat Mixte porteur de la démarche Grand Site.

La démarche engagée par la Communauté s'inscrit dans cette démarche. En effet, le site des Vailhés occupe une situation stratégique dans le territoire global et des rives du lac en particulier.

Quatre bureaux d'étude ont répondu. La commission réunie le 6 octobre afin d'étudier ces offres, à l'unanimité a choisi le bureau Sycomore Paysage qui a fait la meilleure proposition méthodologique.

Le coût de la prestation est de :

Phase diagnostic	4070,00 € HT
Phase scénarios	10010,00 € HT
Phases Schéma de référence	6980,00 € HT
Soit une somme totale de	21060,00 € HT

*Adopté à l'unanimité*

### **2) Informations**

- L'émission « Des Racines et des Ailes » va venir faire une émission sur les trois grands sites du Pays : St Guilhem, Le Salagou et Navacelles. Le tournage des reportages aura lieu fin octobre et celui des plateaux en février 2011. L'émission devrait passer à la télé en mars ou avril.
- La CDCI propose à la Communauté de Communes d'Avène de se rapprocher de nous. Apparemment, elle préférerait se rapprocher du Bousquet d'Orb. Le Préfet organisera deux autres CDCI d'ici la fin de cette année et fera de nouvelles propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 21h.

Les membres du bureau